

Délégation : Grèce

Commission : Blue Deal

Problématique : Comment l'Union européenne peut-elle renforcer son rôle dans la protection des mers et océans, tout en conciliant les intérêts économiques des États membres ?

La Grèce est une république parlementaire dirigée par le Premier ministre Kyriákos Mitsotákis, dont le gouvernement de centre-droit a été réélu en 2023. Notre pays, membre de l'Union européenne depuis 1981, possède le plus long littoral de tout le bassin méditerranéen avec près de 14 000 kilomètres de côtes et des milliers d'îles habitées. Cette géographie particulière fait de la Grèce un État membre profondément concerné par les politiques maritimes européennes. La mer Égée et la mer Ionienne (les principales mers du pays) sont essentielles pour le commerce. En effet, ce sont de véritables réserves de poissons pour nos pêcheurs, et des destinations touristiques qui font vivre des régions entières. La question du rôle de l'UE dans la protection des mers est donc pour nous une question concrète et quotidienne.

Les enjeux de cette problématique sont multiples pour la Grèce. D'abord, le tourisme côtier représente plus de 20% du PIB national et emploie directement près de 400 000 personnes. Quand les plages sont polluées ou que la mer est dégradée, ce sont des îles entières comme Santorin, Mykonos ou la Crète qui voient leurs revenus chuter. Ensuite, la pêche artisanale fait vivre des milliers de familles dans les petites îles, notamment dans le Dodécanèse et les Cyclades, ce qui semble être dangereux selon le point de vu des scientifiques : selon l'Institut hellénique de recherche marine, 70% des stocks de poissons en Méditerranée sont surexploités. Enfin, la Grèce est un carrefour maritime stratégique, avec le canal de Corinthe et ses nombreux ports, dont le Pirée qui est la porte d'entrée de la Chine en Europe. Le trafic de tankers augmente les risques de marée noire, et la Grèce se souvient encore du naufrage du Agia Zoni en 2017 qui avait déversé des tonnes de fioul dans le golfe Saronique.

Face à cela, la position de la Grèce est que l'UE doit renforcer son rôle de manière significative. Notre pays est favorable à une Europe qui protège, mais pas à une Europe qui impose sans accompagner. On ne veut pas d'une écologie punitive qui mettrait les pêcheurs en faillite ou qui doublerait le prix des billets de ferry pour les insulaires. La Grèce défend donc une approche où l'UE fixe des objectifs ambitieux mais donne aussi les moyens de les atteindre. Notre pays est signataire de la Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée et soutient pleinement la stratégie biodiversité de l'UE qui vise à protéger 30% des zones marines d'ici 2030, mais à condition que cela se fasse en concertation avec les professionnels de la mer.

Concrètement, la Grèce a déjà montré l'exemple au niveau national. En 2022, notre pays a créé deux parcs marins nationaux, l'un dans la mer Ionienne et l'autre dans la mer Égée, pour protéger les habitats des phoques moines et des tortues marines. On a aussi interdit les filets dérivants dans nos eaux et renforcé les amendes pour les rejets illégaux en mer. Au niveau local, la dépollution de la baie de Navarin ou la protection des herbiers de posidonie à Zakynthos montrent que c'est possible. Mais on ne peut pas tout faire seuls, et c'est à l'UE d'intervenir dans le but de nous aider

Pour renforcer le rôle de l'Union, la Grèce propose plusieurs pistes concrètes. D'abord, on demande la création d'un fonds européen dédié à la transition des pêcheurs artisans méditerranéens, pour les aider à changer leurs techniques et à être indemnisés pendant les périodes de repos biologique. Ensuite, on veut harmoniser les sanctions au niveau européen contre les pollueurs en mer, parce qu'aujourd'hui un armateur peut choisir de faire ses rejets dans les eaux d'un pays où les contrôles sont moins stricts. On propose aussi de renforcer le rôle de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA) en lui donnant plus de moyens pour surveiller les eaux communes et intervenir en cas de catastrophe. Enfin, la Grèce défend l'idée d'un label "mer propre" européen pour les ports, les compagnies maritimes et les hôtels côtiers qui respectent des normes environnementales strictes, ce qui permettrait de valoriser économiquement ceux qui font des efforts.

En conclusion, la Grèce, en tant que nation méditerranéenne et européenne, est prête à jouer un rôle moteur dans cette réflexion. La Grèce ne choisit pas entre économie et environnement, parce que pour nous les deux sont liés : sans mer propre, pas de tourisme, pas de pêche, pas d'avenir pour nos îles. On veut une Europe qui protège, mais une Europe qui protège intelligemment, en soutenant ceux qui sont en première ligne. La Grèce sera présente pour construire cette politique maritime commune, avec ses atouts, ses contraintes et sa volonté de trouver des solutions qui rassemblent.